ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE
POLICE NEUCHÂTELOISE

police
NEUCHÂTELOISE

Communiqué de Presse

Escroquerie en hausse, appel à la prudence de la police neuchâteloise

La police neuchâteloise constate ces derniers temps une recrudescence d'escroqueries en tout genre. Elle invite la population à faire preuve de prudence et précise une nouvelle fois les différents modes opératoires utilisés par les auteurs.

Escroquerie aux petites annonces :

L'auteur fait paraître de fausses annonces alléchantes sur différentes plateformes de vente en ligne. La marchandise ne sera jamais livrée alors que l'argent est versé sur un compte en Suisse (Money mule) ou ailleurs. Des variations de cette escroquerie existe lorsque la victime est vendeur. Préjudice habituel : Quelques centaines de francs.

Indices de l'escroquerie :
- Trop bon marché.
- Vendeur enregistré depuis peu de temps
- Impossibilité d'aller chercher la marchandise
- Incohérence entre le nom du vendeur et celui du bénéficiaire du virement.
- Difficulté de contacter le vendeur par téléphone.

Bonnes pratiques :
- Favoriser le paiement cash et aller chercher la marchandise.
- Ne jamais transmettre une copie de ses pièces d'identité.

Money mule :

L'auteur recrute en principe des personnes en recherche d'emploi qu'il convainc de mettre leur compte bancaire suisse à disposition. Celle-ci recevra des sommes sur son compte et sera chargée de les transférer le plus souvent à l'étranger via des sociétés de transfert d'argent. Ce faisant, cette personne se rendra coupable de blanchiment d'argent et sera poursuivie. Préjudice habituel : Plusieurs transactions de quelques centaines de francs.

Indices de l'escroquerie :
- Demande de mise à disposition de son compte bancaire pour un soi-disant travail à domicile.
- Le libellé des virements reçus concerne souvent des appareils électroniques à la mode.
- L'auteur demande à "son employé" de revirer à l'étranger l'argent reçu sur son compte via une société de transfert d'argent.

Bonnes pratiques :

- Ne jamais mettre son compte bancaire à disposition d'un tiers.
- Ne pas envoyer une copie de ses pièces d'identité.
- Ne pas donner trop de détail sur son identité.

Escroquerie à la romance :

L'auteur, qui dit résider à l'étranger, entre en contact avec ses victimes généralement sur des sites de rencontres. Il développe une relation amoureuse, mais virtuelle. Pendant plusieurs mois, il n'est pas question d'argent. Mais soudain, l'auteur, sous divers prétextes, déclare qu'il a un besoin pressant d'argent. Il débute par demander de petits montants qui deviennent de plus en plus importants. Préjudice habituel : Plusieurs dizaines de milliers de francs.

Indices de l'escroquerie :

- Longue idylle sans rencontre.
- Différence de profil trop marqué
- L'auteur cherche à isoler sa victime
- Report constant de la venue de l'auteur en Suisse
- L'auteur déclare avoir besoin d'argent pour divers prétextes (débute avec des petites sommes).

Bonnes pratiques :

- Dans tous les cas, ne jamais verser de l'argent à une personne que l'on a jamais vu physiquement.

Escroquerie au faux employé Microsoft :

L'auteur contacte la victime par téléphone en lui disant qu'il a identifié un problème sur son ordinateur. Il la convainc d'installer un logiciel de prise à distance de l'ordinateur (Teamviewer, Anydesk, etc.). Il aura alors tout loisir d'accéder à des informations sensibles tels que les identifiants et code e-banking. L'auteur peut également demander le paiement d'une prestation. Préjudice habituel : Plusieurs milliers de francs.

Indices de l'escroquerie :

- Etre appelé par Microsoft sans les avoir sollicités
- Demande de prise à distance de l'ordinateur

Bonnes pratiques :

- Ne jamais donner accès à son ordinateur à un inconnu.
- Ne jamais transmettre ses codes d'accès et identifiants.
- Ne jamais transmettre les données de sa carte de crédit.

Fraude à l'investissement :

Trop beau pour être vrai !
Contrairement aux banques, une multitude de sites Internet proposent des placements aux rendements hors normes. Avec un discours bien rodé, le "conseiller" motivera sa victime à investir une petite somme qui va prospérer au-delà de ses espérances. Elle pourra suivre l'évolution de ses gains, en ligne. Mis en confiance par ces performances, l'auteur motivera sa victime à augmenter son investissement. Le piège se refermera lorsque la victime souhaitera récupérer son argent.

Souvent récents afin de ne pas encore figurer sur les sites répertoriant les escroqueries, les noms de domaines font références à des sociétés basées à l'étranger. Les virements sont, eux aussi, effectués sur des comptes de sociétés étrangères dont les noms diffèrent du site.
Préjudice habituel : Plusieurs dizaines de milliers de francs.

Indice de l'escroquerie :

- Rendement anormalement élevé.
- Société domiciliée à l'étranger.
- Argent viré à l'étranger.

Bonnes pratiques :

- Effectuer une recherche approfondie sur la réputation du site.

Escroquerie via un service de paiement en ligne au moyen d'un téléphone portable :

D'une quelconque façon, l'auteur obtient le numéro de téléphone portable de sa victime avec lequel il achète des marchandises virtuelles sur le net (exemple des jeux) via une plateforme de paiement en ligne. Afin de pouvoir valider sa commande, l'auteur fait croire à sa victime qu'il participe à un concours et lui demande de lui transmettre des codes PIN reçus par SMS. Une fois en possession desdits SMS qui comportent en fait des codes d'activation, l'auteur n'aura plus qu'à les utiliser pour valider sa commande. La victime se rendra compte de l'escroquerie lorsqu'elle constatera les débits frauduleux sur sa facture de téléphone.

Indices de l'escroquerie :

- Etre contacté pour un soi-disant concours.
- Demande de transmission de codes PIN.

Bonnes pratiques :

- Ne jamais transmettre à un tiers un quelconque code reçu sur son téléphone portable.

Liens utiles

- Prévention suisse de la criminalité https://www.skppsc.ch/fr/
- https://www.ncsc.admin.ch/ncsc/fr/home.html

Police neuchâteloise
Service information et prévention
Police.presse@ne.ch
+41 32 889 9000